

Comité de Pilotage du 2 mars 2021

Compte-rendu

Site Natura 2000 FR7200759

« Massifs du Mondarrain et de l'Artzamendi »

Etaient présents

ANCHORDOQUY Jean-Michel	Commune Bidarray
ANDRONIK Thorsen	CEN Nouvelle-Aquitaine
ANTOINE Philippe	DDTM 64
SETOAIN Michel	Commune Itxassou, Président du SIVU
HAMEL Clémence	DDTM 64
DULIN Alexa	Commission Syndicale de la vallée de Baigorri
CAVAILLES Guillaume	Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG)
PEAN Sarah	CEN Nouvelle-Aquitaine - stagiaire
EZCURRA Michel	Commune Espelette
GANZAGAIN Dominique	Commune Espelette
OLAIZOLA Panpi	EHLG, paysan à Espelette
SAINTE-MARIE Andde	Conseil Régionale de Nouvelle-Aquitaine
ETCHEVESTE Philippe	Fédération des chasseurs 64
GARAT Jean-Michel	Commune d'Ainhoa
PARACHU-ELISSALDE Mirentxu	Commune d'Itxassou
LE MOAL Tangi	CEN Nouvelle-Aquitaine
VIDEAU Antonin	Conservatoire Botanique Pyrénéen
DURRITZAGUE Sébastien	Office Français pour la Biodiversité
REBOURS Isabelle	Association Saiak – AG EHLG

Excusés : DREAL Aquitaine, Audap, Département 64, ONF, SEPANSO, Chambre d'Agriculture 64, CNPF

Michel SETOAIN, président du SIVU accueille et remercie les membres présents à cette séance (dont la liste figure en annexe 1) consacrée à dresser le bilan de cette septième année d'animation.

Il propose d'entamer la réunion par un tour de table puis donne ensuite la parole à Guillaume CAVAILLES (EHLG), qui en profite pour excuser les personnes absentes, et à Thorsen ANDRONIK (CEN Nouvelle-Aquitaine) qui animeront la présentation.

Guillaume propose ensuite de débiter la séance selon l'ordre du jour suivant :

- ✓ 1 Rappel de la démarche Natura 2000 et du contexte
- ✓ 2 Présentation du bilan de l'Animation 2020 du site Natura 2000
- ✓ 3 Présentation et validation des actions d'animation à venir en 2021
- ✓ 5 Actions menées en parallèle de l'animation du site : Plan de gestion CEN et Règlement estive EHLG

- √ 6 DOCOB Oiseaux « Vallée de la Nive des Aldudes et col de Lindux », état d'avancement (Commission Syndicale de la vallée de Baigorri)
- √ 7 Suivi des vautours fauves (Saiak)
- √ 6 Questions diverses

1- Introduction : Démarche et enjeux du site

1.1- La démarche Natura 2000

Guillaume CAVAILLES rappelle les grandes lignes de la politique Natura 2000 :

- ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité d'espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats
- 1758 sites en France
- démarche volontaire et contractuelle via différents outils : les contrats agricoles (MAEc), ni agricole - ni forestier, forestier
- aucun pouvoir réglementaire spécifique, la seule obligation est de réaliser une évaluation d'incidence pour certains projets de grande ampleur qui auraient un impact sur l'état de conservation des habitats et des espèces qui ont permis la désignation du site Natura 2000

Au Pays Basque, le réseau Natura 2000 comprend un grand nombre de sites désignés couvrant la quasi-totalité de la montagne, du littoral et des cours d'eau.

1.2- Le site Mondarrain-Artzamendi

Sur ce site est née une volonté commune des acteurs locaux d'entrer dans la démarche Natura 2000. Pour ce faire, les élus des 6 municipalités concernées se sont dotés d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui est aujourd'hui le maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du document d'objectif. Le DOCOB a été validé en avril 2013 et de nouveaux délégués ont rejoint la démarche depuis 2020 suite aux élections municipales, dont le mandat s'achève en 2026.

Le SIVU fait appel à deux organismes pour animer ce DOCOB : le CEN Nouvelle-Aquitaine sur le volet écologique et EHLG sur le volet agricole.

Le Site Natura 2000 du Mondarrain et de l'Artzamendi est à cheval sur 6 communes : Ainhoa, Bidarray, Espelette, Itxassou, Louhossoa et Souraïde. Après l'ajustement de son périmètre, le site totalise 5792 ha.

Au total, le site compte :

- **15 habitats d'intérêt communautaire** constitués de complexes de zones humides tourbeuses, de landes sèches et humides, de boisements, d'habitats rocheux et d'un habitat souterrain, dont **3 habitats d'intérêt prioritaires** tels que les landes humides atlantiques, les formations à Nardus, les aulnaies-frênaies ;
- **13 espèces d'intérêt communautaire** dont 4 coléoptères, 6 chiroptères, 1 mollusque et 2 plantes.

Les enjeux identifiés sur le site sont les suivants :

5 enjeux écologiques de conservation du site	2 enjeux socio-économiques du site
<ul style="list-style-type: none"> • conserver / restaurer les zones humides d'intérêt communautaire • maintenir / restaurer les landes sèches à bruyère d'intérêt communautaire • préserver les habitats forestiers et la faune associée • protéger les stations d'espèces d'intérêt communautaire (Trichomanes remarquable, Soldanelle velue) • garantir le maintien des colonies de chauves-souris 	<ul style="list-style-type: none"> • mutation de l'utilisation agro-pastorale du massif ; <ul style="list-style-type: none"> ○ diminution du rôle du troupeau dans la gestion de l'ensemble des étages (fonds de vallée, zones intermédiaires, estives) ; ○ modification du mode d'utilisation de la montagne ; • manque d'harmonisation des activités avec les enjeux écologiques du site et avec les autres usagers.

Du croisement de ces enjeux résulte la formulation des **8 objectifs de développement durable** :

- Favoriser un pastoralisme adapté au maintien des habitats d'intérêt communautaire
- Préserver les habitats forestiers, notamment ceux abritant des insectes saproxyliques d'intérêt communautaire
- Maintenir les zones humides d'intérêt communautaire
- Préserver les habitats des chauves-souris
- Préserver les stations d'espèces végétales des ravins (Soldanelle, Trichomanes) et d'espèces animales cavernicoles (Escargot de Quimper)
- Améliorer la connaissance scientifique du site
- Évaluer les effets des mesures de gestion mises en place sur le site
- Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire

Les étapes de l'animation du DOCOB sont ensuite présentées :

Année 2013	1ère campagne d'animation MAEt Validation définitive du DOCOB (avril) Animation simplifiée : enjeux agro-pastoraux prioritaires
Année 2014	2ème campagne d'animation MAEt Contrats engagés pour un an seulement
Année 2015	3ème campagne d'animation MAEc Élaboration du PAEC Mondarrain-Artzamendi suite à la réforme de la PAC 2015 Réengagement des contrats de 2014
Année 2016	4ème campagne d'animation MAEc Mise en place de nouveaux contrats
Année 2017	5ème campagne d'animation MAEc Mise en place de nouveaux contrats
Année 2018	6ème campagne d'animation MAEc Reconduction des contrats de 2013
Année 2019	7ème campagne d'animation MAEc Mise en place de nouveaux contrats
Année 2020	8ème campagne d'animation MAEc Mise en place de contrats d'un an (reconduction de tous les contrats engagés en 2015)

2- Bilan global 2020

Guillaume CAVAILLES présente l'animation réalisée en 2020 et le bilan global par mission.

2.1- Les mesures agro-environnementales

La mise à jour du PAEC en début d'année 2020 et sa validation par le comité régional agro-environnemental et climatique a permis d'ouvrir 5 mesures sur le site :

Code	Intitulé	Habitats visés	Prix unitaire
AQ_ARTZ_HE01	Gestion de la fertilisation	Prairies	53,42 €/ha
AQ_ARTZ_HE02	Prairies fleuries	Prairies	66,01 €/ha
AQ_ARTZ_HE03	Retard de fauche	Mesure fermée en 2018	
AQ_ARTZ_HE04	Gestion pastorale	Landes à bruyères en bon état de conservation Pelouses en bon état de conservation	75,44 €/ha
AQ_ARTZ_HE05	Gyrobroyage des ligneux	Landes et pelouses sous ajoncs	113,60 €/ha
AQ_ARTZ_HE06	Fauche précoce de la fougère	Landes et pelouses sous fougères	170,86 €/ha
AQ_ARTZ_HE07	Conversion de grandes cultures en prairie	Mesure fermée en 2018	
AQ_ARTZ_HA01	Entretien des haies	Mesure fermée en 2018	
AQ_ARTZ_RI01	Entretien des ripisylves	Mesure fermée en 2018	

Cette année d'animation a été relativement particulière. Il n'a pas été possible d'engager de nouvelles surfaces en MAEC mais seulement de reconduire les contrats échus de 2015, faute de financement nationaux. À ce titre, la campagne MAEC de 2020 s'est réduite aux appels des anciens contrats afin de savoir s'ils souhaitent prolonger d'un an leurs contrats. Tous l'ont fait sans exception :

- entretien téléphonique, aucun diagnostic nécessaire
- 4 gestionnaires d'estives et 5 exploitations individuelles réengagées
- 540 ha ont été concernés représentant un total de 42 030,15 € pour une année.

2.2- Les contrats Natura 2000

Guillaume CAVAILLES et Thorsen ANDRONIK présentent le travail mené sur l'animation des contrats Natura 2000. Au total, deux projets sont en cours :

- Commune d'Ixassou : le contrat Natura 2000 de régénération forestière (plantation et clôture d'exclos) engagé en 2018 au sommet du Mondarrain fait l'objet d'un suivi par le CEN Nouvelle-Aquitaine. A ce jour, la génération semble perturbée par la pénétration d'animaux au sein des clôtures (chevreuils et brebis). L'enclos a été renforcé avec du grillage à moutons.
- Un pré-contrat a été déposé fin février 2021 concernant des parcelles privées situées dans le ravin du Laxia. Les mesures sur 30 ans visent la non-exploitation d'arbres en vue de créer des îlots de sénescence favorables aux insectes saproxyliques (Pique-Prune, Grand capricorne).

2.3- Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Plusieurs actions sont menées par les structures animatrices :

- Participation aux commissions locales d'écobuage du site : 4 communes ont ainsi été accompagnées. De plus, les demandes révisionnelles d'écobuage de l'ensemble du site ont été recensées et cartographiées ;
- Présentation du dispositif Natura 2000 et des enjeux aux nouvelles équipes municipales (2 réunions)
- EHLG réalise en parallèle de l'animation Natura 2000 l'élaboration d'un règlement d'estive à l'échelle du Massif du Mondarrain, incluant les Trois-Croix pour gérer à l'échelle des trois communes d'Ainhoa, Espelette et Itxassou et de manière concertée, la gestion de la transhumance et des activités qui y touchent ;
- Le site Natura 2000 oiseaux du Col de Lindux touche une partie du site Natura 2000 de l'Artzamendi et du Mondarrain, notamment les deux communes d'Itxassou et de Bidarray. Les animateurs sont donc conviés à ce titre aux réunions techniques de l'élaboration du DOCOB oiseaux.

2.4- Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire

Guillaume CAVAILLES et Thorsen ANDRONIK détaillent les actions menées lors de cette année d'animation :

- l'organisation du concours des prairies fleuries dont le gagnant est Cédric Carricaburu à Esterençuby. Un éleveur d'Itxassou a également participé au concours cette année et a terminé 2ème au classement local.
- le CEN Nouvelle-Aquitaine a réalisé en août dernier la « Nuit de la Chauve-Souris », sortie nocturne qui s'inscrit dans le cadre d'un évènement international. Après avoir été tenue à Itxassou en 2019, l'animation a été conduite à l'été 2020 à Espelette.
- EHLG et le CEN ont également contribué en août à un reportage de télévision locale TVPi pour présenter Natura 2000 et les enjeux du site
- une plaquette de présentation des contrats Natura 2000 forestiers et ni-agricoles-ni forestiers à destination des propriétaires locaux a également été élaborée par EHLG et le CEN, et est diffusée par les communes.
- la plaquette d'information à destination des propriétaires et des autres acteurs locaux à proximité du Laxia pour sensibiliser les personnes sur les spécificités et les forts enjeux écologiques de ce ravin, élaborée en 2018, a été diffusée également.

2.5- Échanges en faveur de la préservation du Laxia

Si cette action n'a pu être conduite en totalité du fait du contexte sanitaire et surtout des changements importants au sein des équipes municipales et des référents sur les différentes compétences concernées à la CAPB, Les échanges engagés sur ce sujet se sont poursuivis, notamment avec la nouvelle municipalité d'Itxassou (gestion, foncier, urbanisme, ...). Un groupe de travail dédié sera réuni avec les partenaires concernés en 2021 pour favoriser une synergie des actions conduites ou à conduire par les différents acteurs concernés (CEN, collectivités, Etat, propriétaires riverains).

2.6- Amélioration des connaissances à l'échelle du site

- Poursuite des prospections espèces végétales d'intérêt communautaire (*Vandenboschia speciosa*, *Soldanella villosa*) avec caractérisation de la sensibilité de la station et des éventuelles mesures de gestion à mettre en place. De nouvelles stations ont été découvertes, les anciennes localités connues ont été visitées. Certaines stations ont disparu. On constate des risques importants de dégradation de certaines stations du fait de chutes d'arbres (tempêtes, sols peu épais).
- Inventaire des arbres têtards : Pour mieux appréhender les enjeux relatifs à la pérennité, la préservation, l'entretien des vieux arbres et notamment des arbres têtards, EHLG et le CEN Nouvelle-Aquitaine ont déposé un projet auprès de la région (Appel à projets « Nature et transitions »), la réponse sera donnée courant du mois de mars 2021.

2.7- Élaboration de la charte Natura 2000 du site

Plusieurs réunions se sont tenues entre membres des structures animatrices à l'échelle des sites Natura 2000 la montagne basque pour établir la charte. Cette trame générale sera soumise à la DDTM puis aux comités de pilotage afin de les valider, avant leur animation pour engagements dans le cadre de l'animation du DOCOB.

La charte du site Natura 2000 « massif du Mondarrain de l'Artzamendi » sera soumise au prochain comité de pilotage, début 2022.

3- Feuille de route 2021

Guillaume CAVAILLES présente l'ensemble des actions proposées pour l'année d'animation 2021 :

- Mise à jour du PAEC à déposer en 2021 ;
- Campagne de MAEC : 8 contrats types ouverts à la contractualisation (pour une seule année à nouveau – hormis la mesure de conversion de cultures en prairies) ;
- Suivi des contrats Natura 2000, en cours : hêtraie du Mondarrain (suivi de la plantation) et chantier de compensation d'Ainhoa ;
- Contrat forestier proposé à un propriétaire privé pour préserver les forêts de pente du Laxia, en projet (îlots de sénescence) – 5 ha, contrat déposé auprès de la DREAL fin février 2021
- Assistance aux CLE et suivi des surfaces réellement écobuées, régime d'évaluation d'incidence et appui PLU ;
- Mise en place d'outils en faveur de la protection du ravin du Laxia et des autres secteurs à fort enjeu de conservation ;
- Concours des pratiques agroécologiques – Prairies et Parcours et animations des scolaires et du grand public ;
- Finalisation de la charte Natura 2000 et présentation aux communes et propriétaires
- Mise à jour du DOCOB, bilan et COPIL.

3.1- Les mesures agro-environnementales

Le PAEC déposé cette année a été validé. Comme la campagne précédente il sera uniquement possible d'engager les parcelles pour 1 an seulement. En revanche, 8 mesures sont ouvertes sur le territoire et peuvent être engagées sur des nouvelles parcelles ou des anciennes (contrats échus de 2015 et 2016).

Code	Intitulé	Montant unitaire (€/ha)	Engagements prévisionnels	Montant sur 1 an
AQ_ARTZ_HE01	Gestion de la fertilisation	53,42 €	10 ha	534,20 €
AQ_ARTZ_HE02	Prairies fleuries	66,01 €	10 ha	660,10 €
AQ_ARTZ_HE03	Retard de fauche	120,86 €	5 ha	604,30 €
AQ_ARTZ_HE04	Gestion pastorale	75,44 €	5 ha	377,20 €
AQ_ARTZ_HE09	Gyrobroyage des ligneux	170,86 €	40 ha	6 834,40 €
AQ_ARTZ_HE06	Fauche précoce de la fougère	170,86 €	5 ha	854,30 €
AQ_ARTZ_HE07	Conversion de grandes cultures	304,00 €	3 ha	912,00 €
AQ_ARTZ_RI01	Entretien des ripisylves	1,50 €	750 ml	1 125,00 €
Total			78 ha et 750ml	11 901,50 €

3.2- Les contrats Natura 2000

Sur ce chantier, deux actions principales sont prévues pour 2021 :

- la poursuite du travail engagé en 2019 sur les contrats forestier en cours d'Itxassou.
- En cas d'acceptation du dossier de pré-contrat, poursuite des démarches pour l'élaboration et la signature du contrat forestier individuel de 5 ha sur le Laxia pour des îlots de sénescence
- Poursuite de l'animation des contrats Natura 2000

3.3- Élaboration de la charte Natura 2000 du site

Après la validation de la trame générale par la DDTM, l'adaptation du document aux enjeux locaux sera réalisée en concertation avec le COPIL. La charte du site Natura 2000 « massif du Mondarrain de l'Artzamendi » sera soumise au prochain comité de pilotage, début 2022.

3.4- Échanges en faveur de la préservation du Laxia

Les actions engagées seront poursuivies en 2021.

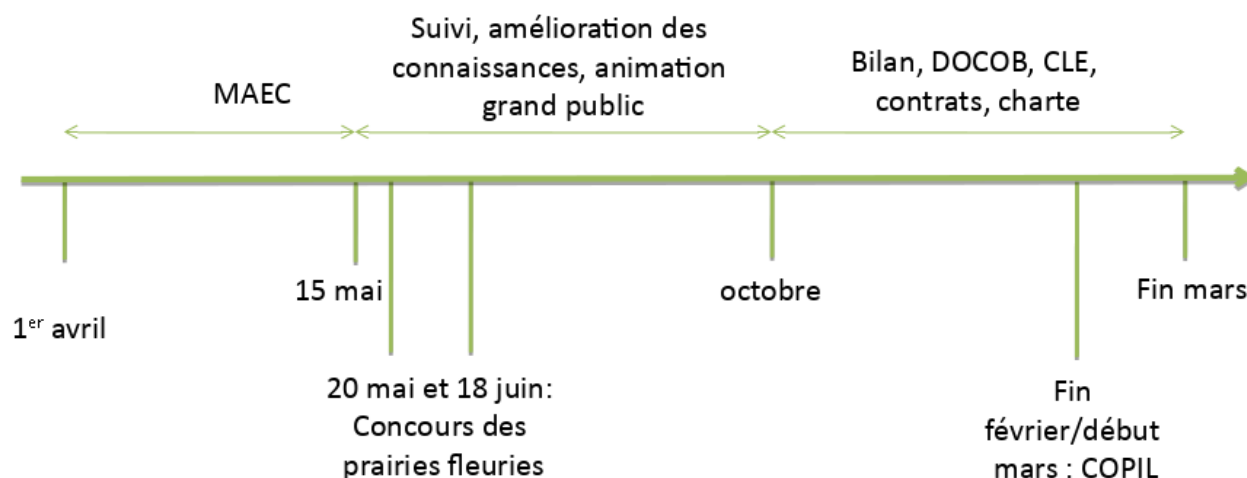
3.5- Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire

Comme chaque année, les animateurs proposeront leur appui lors des Commissions Locales d'Ecobuage, d'évaluation d'incidence et de consultations pour les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ainsi que l'organisation du concours des pratiques agro-écologiques – Prairies et Parcours.

Il en va de même pour les animations auprès du grand public et des scolaires, en fonction des occasions qui se présenteront et des évolutions du contexte sanitaire.

3.6- Planning prévisionnel

Pour réaliser l'animation de 2021, un planning est proposé par les animateurs :



4- DOCOB Oiseaux « Vallée de la Nive des Aldudes et col de Lindux », état d'avancement (Commission Syndicale de la vallée de Baigorri)

Alexa Dulin présente la démarche en cours d'élaboration du DOCOB « Oiseaux », qui se superpose en partie avec le site Natura 2000 « Mondarrain-Artzamendi » (du Baztan au Laxia).

5- Suivi télémétrique des vautours fauves au Pays Basque (Saiak)

Isabelle Rebours présente le projet et les enjeux locaux liés aux colonies de vautour fauve. La population du pays Basque Nord représente la moitié de la population du versant Nord des Pyrénées. Cette population est en augmentation régulière, en France comme en Espagne. Cette population est en lien étroit avec les pratiques d'élevage (cf. filière ovine), et dépendante des pratiques d'équarrissage de part et d'autre de la frontière. Il y a à ce jour 21 placettes d'équarrissage légal (Cize, Aldudes et Ostobarret).

Les enjeux liés au rôle des vautours en lien avec les activités pastorales font l'objet d'un plan national d'actions (2017-2026).

C'est dans ce cadre que s'inscrit le suivi réalisé par Saiak (colonie du pas de Roland), qui vise à mieux connaître les comportements des individus de la colonie (déplacements, alimentation, zones de repos secondaires, dispersion des juvéniles, ...). Trente-cinq individus seront équipés de balises GPS : dix juvéniles au nid (une première) et vingt-cinq adultes.

Échanges :

ETCHEVESTE Philippe : Quel montant de financement pour ce projet ?

REBOURS Isabelle : 80 000 € sur deux ans déposé par SAIK

ETCHEVESTE Philippe : Le développement du Vautour Fauve en Pays Basque est un franc succès. Cela ne risque pas de rentrer en concurrence avec des espèces locales ?

REBOURS Isabelle : Oui c'est possible avec certaines espèces comme le Gypaète Barbu et le Vautour Percnoptère. La population importante ici n'est que la frange nord de la population globale d'Hegoalde.

OLAIZOLA Panpi : Qu'est-ce qui explique l'augmentation de la population ?

REBOURS Isabelle : L'élevage, et les mesures de protection ainsi que la politique d'équarrissage versant espagnol.

DULILN Alexa : Il existe un dispositif de placette d'équarrissage ici au Pays Basque. Alexa détaille leur fonctionnement. Un bilan a été dressé et il indique que les carcasses déposés ne peuvent pas assurer 100 % des ressources alimentaires de la population de Vautour Fauve actuelle, mais plutôt 10 %. La population de Vautour d'Iparralde va chercher des ressources autres, ailleurs.

SETOAIN Michel : Ces suivis donneront sans doute des réponses à ces questions.

6- Élection du président du comité de pilotage

Clémence Hamel rappelle les dispositions du code de l'Environnement en matière de pilotage des DOCOBs Natura 2000. M. Setoain, président du SIVU, est élu à l'unanimité à la présidence du comité de pilotage du site.

7- Plan de gestion du CEN Nouvelle-Aquitaine

Thorsen ANDRONIK présente l'ensemble des actions menées en 2020 et à réaliser en 2021 dans le cadre du plan de gestion conduit par le CEN, qui contribue notamment à l'atteinte de certains objectifs identifiés dans le DOCOB.

8- Programme LIFE Oreka Mendian

Thorsen ANDRONIK rappelle les objectifs et actions de ce projet, en cours sur les sites Natura 2000 de la montagne basque jusqu'en 2022.

Les deux présentations (COFIL et plan de gestion) sont jointes à ce compte-rendu.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.